

28 juin 2011

11.393

**Question Yann-Amaël Aubert****Fibre optique à Neuchâtel, qu'attend le Conseil d'Etat pour faire avancer le dossier?**

Neuchâtel se veut un pôle technologique (Nanotechnologie, Microtechnique, CleanTech, etc.) mais, malgré cela, le projet de développement de la fibre optique dans notre canton pour la pose du dernier kilomètre s'embles'êtré enlisée alors même que nos cantons voisins bougent (Fribourg, le Jura et même un peu plus loin, le Haut-Valais) et ont décidé de se lancer et de relier l'entier de leur canton/région à terme, à la fibre optique et/ou au haut débit.

Etant donné l'importance stratégique que va jouer cette technologie à l'avenir, le Conseil d'Etat est prié de répondre aux questions suivantes:

- Est-ce que le Conseil d'Etat prévoit la mise en place d'un plan de développement de la fibre optique dans le canton de Neuchâtel? Est-ce qu'il compte être un acteur direct ou indirect au travers de sociétés dont il détient des parts ou ne souhaite-il pas s'investir dans ce dossier?
- Est-ce que le Conseil d'Etat est conscient que, si rien n'est fait, de fait, Neuchâtel se retrouverait à la traîne au niveau technologique alors même qu'il se veut un acteur d'avant-garde dans ce domaine?

Quelle est la vision du Conseil d'Etat sur ce dossier et quelle est sa stratégie afin d'éviter que Neuchâtel prenne un retard considérable?

**Une réponse écrite est demandée.**